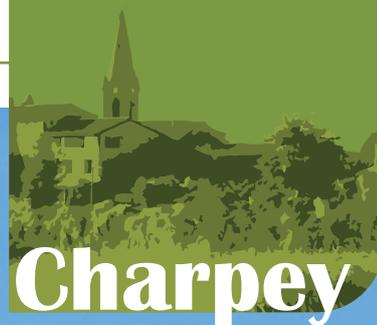


BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2021 - NUMÉRO 2



■ LA FIBRE OPTIQUE DEVIENT
ENFIN UNE RÉALITÉ - P. 4

■ COMPTE-RENDU
DES COMMISSIONS - P. 12

Que dire? Quel bilan pour cette année 2020!

Elle a été pour tout le monde une année très particulière et singulière pour notre nouvelle équipe municipale élue le 20 mars, officiellement mise en place le 25 mai et qui, pendant ces deux-cents premiers jours de mandat, a tout fait pour rester à l'écoute de chacun, prendre en compte les directives d'état, s'adapter aux mesures imposées et qui, malgré tout cela n'a pas empêché ce « méchant virus », de continuer à avancer.

Les engagements pris sur la vie économique et sociale, l'enfance et la scolarité, les actions solidaires, l'urbanisme, les aménagements, la communication et la maîtrise du budget, ont pu se réaliser sans trop de décalage, grâce au travail de préparation soutenu pendant les deux mois de confinement du printemps.

Bien sûr, le grand manque a été et reste encore ce lien social, ces temps de rencontres avec vous tous, ces temps d'échanges de rendez-vous associatifs, culturels, ludiques. Nous avons malgré tout réussi à maintenir les soirées du clocher en juillet, le ciné nocturne en août, le marché hebdomadaire du samedi, et les ouvertures de la bibliothèque pour le prêt de livres, autant d'opportunités de se retrouver.

Au-delà de toutes les craintes et incertitudes, insatisfactions et mécontentements, encouragements et remerciements, je garderai de cette année 2020 votre souhait à tous d'aller plus loin pour Charpey et de retrouver pour 2021 une vie comme avant, pleine de moments de partage, de bienveillance, de douceur et d'espoir pour continuer le bien vivre tous ensemble à Charpey!

La situation sanitaire encore compliquée ne nous permettra toujours pas de nous rassembler ce mois-ci pour la traditionnelle et conviviale cérémonie des vœux à la population. Prévus initialement le vendredi 15 Janvier, elle est annulée, mais je vous propose de retrouver l'équipe municipale dans ce bulletin, sur notre site et sur notre page Facebook pour partager ensemble les projets communaux, et surtout nos vœux les meilleurs pour 2021.

Continuons à nous protéger et à soutenir les plus vulnérables,

*Lydie Veisseix,
Maire de Charpey*

AGENDA

Marché tous les samedis
place des écoles

Mardi 2 février à 20h
Réunion commune avec les conseils municipaux de Charpey et Saint-Vincent-la-Commanderie

Vendredi 5 février à 10h
Commission sociale

Vendredi 5 février
Assemblée générale de la bibliothèque

Samedi 6 février
Permanence à la mairie

Mardi 9 février
Conseil municipal

Jeudi 18 février
Atelier d'écriture avec la bibliothèque

Samedi 20 février
Permanence à la mairie

Samedi 6 mars
Permanence à la mairie

Mardi 9 mars
Conseil municipal

Jeudi 18 mars
Atelier d'écriture avec la bibliothèque

Samedi 20 mars
Permanence à la mairie

Samedi 3 avril
Permanence à la mairie

Mardi 13 avril
Conseil municipal

Samedi 17 avril
Permanence à la mairie

**Ces dates peuvent être revues en fonction de l'évolution sanitaire*

DONNONS LA PAROLE AUX JEUNES

Impliquer les jeunes à participer à la vie de notre village est un de nos objectifs. Ainsi la commission enfance, scolarité et périscolaire travaillera durant le premier semestre 2021 sur les modalités de mise en place d'un conseil municipal des jeunes pour leur donner la parole, favoriser leur apprentissage de la citoyenneté et les impliquer dans la proposition et réalisation de projets.

22 naissances en 2020, toutes nos félicitations aux heureux parents !

- Lizae PALISSE
- Baptiste ROZERON
- Valentin VERGNES FASCINET
- Jules GRANON
- Alexis MONTEL
- Daya HALEOUA-LADREYT
- Hana CHEVALIER
- Arthur VERCASSON

Seuls les enfants dont les parents ont accepté une information dans la presse apparaissent sur ce carnet.

PACS: 6

Mariages: 1

Décès: 8

Parrainages: 2

RECENSEMENT DES ENFANTS NÉS EN 2018.

Si votre enfant né en 2018 va fréquenter le RPI Charpey / St Vincent à la rentrée prochaine, merci d'en informer avant la fin janvier Marie Fage adjointe à l'enfance, scolarité et périscolaire par courriel m.fage@charpey.fr.

Bien indiquer nom, prénom et date de naissance de l'enfant ainsi que les coordonnées des parents.

Cela nous permettra d'évaluer le nombre d'enfants sur le RPI à la rentrée 2021/2022.

VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS

LA FIBRE OPTIQUE DEVIENT ENFIN UNE RÉALITÉ

Le 08 janvier 2021 au NRO (Noeud de Raccordement Optique) de la gare de Marches, **Ardèche Drôme Numérique** présentait aux élus des communes concernées l'avancement du déploiement de la fibre optique.

Ça y est, une importante part des habitants de Charpey vont avoir accès à la fibre optique.

Le 24 mars 2021 est la date de l'ouverture à la commercialisation du réseau.

Ci-dessous vous trouverez la carte de la commune avec les différentes dates selon les zones de déploiement.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site internet d'Ardèche Drôme Numérique, afin de suivre au plus près le déploiement et la commercialisation.

<https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite>

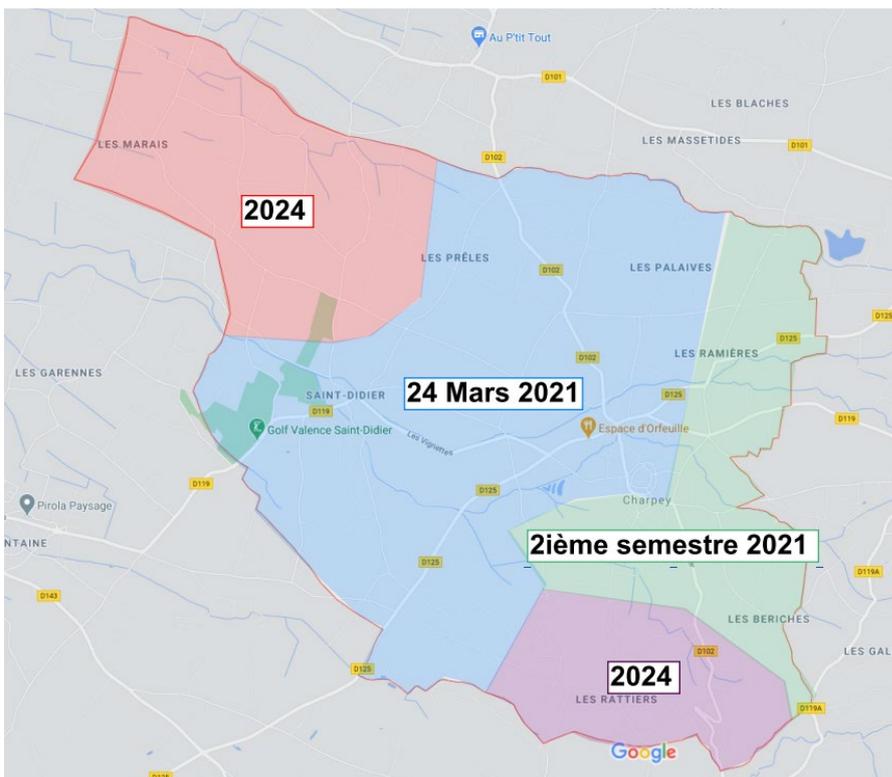


Pour les habitants concernés par la commercialisation du 24 mars, une réunion d'information en ligne sera programmée prochainement pour vous présenter le réseau et les différents opérateurs disponibles. Le point de connexion à cette réunion vous sera communiqué sur charpey.fr et sur facebook quelques jours avant.

VOIRIE : SÉCURISATION DE POINTS SENSIBLES

Forte de 11 membres (élus de la majorité, élu de l'opposition et habitants de Charpey) la commission Voirie Travaux et Aménagement, s'est réunie à plusieurs reprises pour définir les aménagements de plusieurs zones dangereuses du village.

Vous trouverez ci-dessous les photos des différents travaux qui ont été réalisés cet automne.



Mise en place d'une glissière de sécurité chemin du bois percé



Aménagement de cheminements piétons sécurisés devant l'école de Charpey.



Création d'une zone « 30 » pour la traversée de Chanouillet avec réalisation de 3 « dos d'ânes »



Création d'un plateau surélevé route de Chanouillet et pose de STOP route d'Alixan pour sécuriser le carrefour et la traversée des golfeurs.



Sécurisation de l'entrée de Saint Didier devant le garage Agrain avec la création d'un « dos d'âne »



Installation de 2 « STOP » sur la route d'Alixan au niveau de l'intersection avec le chemin de Mouilleux

Nous allons continuer nos efforts d'entretien et de sécurisation de nos voies communales sur cette nouvelle année.

VOIRIE : GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

Afin de ralentir la dégradation de nos voiries et de limiter la concentration de l'eau en des points de débordement dans les cultures, nous allons réaliser une campagne de saignées dans les accotements.

Ce travail se déroulera à partir du mois de février sur l'ensemble des voies de la commune.

Nous tenons à remercier nos deux agents techniques Vincent et Julien qui ont su être disponibles et réactifs tout au long de cette année si particulière sur l'ensemble du réseau communal.

CRÉATION DE HAIES SUR LE CHEMIN DES CHARBONNIERS

Lors du mandat précédent, plusieurs chemins avaient été bornés. C'est le cas du chemin des Charbonniers, pour le tronçon situé après la route du Tram.

Ce chemin est jouté par un ancien canal, ce qui lui donne une largeur intéressante et permet d'envisager d'y installer une haie tout en laissant une largeur suffisante pour le passage des engins agricoles qui l'utilisent fréquemment.

Le Conseil Régional subventionne ce genre de travaux via la fédération départementale des chasseurs. C'est ainsi que le contact a été établi en tout début de notre mandat avec son salarié Christophe Mathez au mois de juin.

Le projet est peaufiné et une rencontre avec les riverains est organisée en novembre. Elle permet de leur rappeler tous les avantages d'une haie pour l'activité agricole, la chasse et même la promenade. Elle vise aussi à connaître leurs attentes, leurs souhaits et leurs craintes.

Effectivement, le projet suscite diverses réactions et le débat est animé. Finalement, les participants s'accordent sur le choix d'installer la haie au nord du chemin, avec des essences de petite taille et quelques fruitiers, utiles à la faune... et aux gourmands! Tous demandent à la mairie d'être bien vigilante dans l'entretien et la taille. Les arbres seront plantés sur deux lignes, en quinconce pour assurer une bonne épaisseur et bien remplir leur fonction de refuge pour la biodiversité et de filtre pour le vent.

Le chantier a été organisé le jeudi 7 janvier par la fédération des chasseurs. L'Acca de Charpey a été bien présente et a soutenu l'opération toute la journée. La mise en place était assurée par la MFR de Mondy dont les classes de terminale ont déployé leur force pour creuser les trous, placer les arbres et les recouvrir d'un paillage végétal à base de copeaux. L'opération était encadrée par deux moniteurs. Elle s'est doublée d'un échange avec la classe de CM1 de St Didier qui est venue le matin : chaque enfant de la classe parraine désormais un arbre fruitier de la haie et je vous assure qu'ils guetteront impatiemment leur croissance pour en goûter les fruits. Les élèves de Mondy se sont répartis pour les aider, sous la houlette d'un intervenant de Biodi'vert qui veillait à la transmission pédagogique. Le déjeuner a eu lieu à la cantine pour tous les participants présents, même si avec la COVID un véritable ballet a été nécessaire pour que tous se succèdent sans se croiser. Les cantinières ont donc aussi participé à la réussite de cette journée.

Enfin le chantier s'est achevé dans les temps grâce à l'aide efficace du tracteur de Monsieur Vallet. Avec les brouettes c'aurait été beaucoup plus long!!

Cette opération a impliqué de nombreuses personnes : que chacune soit grandement remerciée pour sa participation. C'est la synergie de tous ces efforts qui a permis de réaliser notre objectif : une haie longue désormais une longue portion du chemin des charbonniers. La longueur est plus faible qu'initialement prévue mais suffisante pour apporter ses effets bénéfiques ! Car nous espérons bien qu'elle apporte de notables avantages aux riverains et aux utilisateurs de la commune en général.



URBANISME

UN POINT SUR L'URBANISME

Le travail de l'urbanisme se décompose en trois tâches principales :

INFORMER :

Répondre aux sollicitations, aider dans les démarches, conseiller au regard des règles du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**...

INSTRUIRE :

Prendre connaissance des demandes d'autorisation déposées (**Certificat d'Urbanisme (CU) Déclaration Préalable (DP), Permis de Construire (PC)** puis rédiger « l'avis du maire » en lien avec le service instructeur.

DETECTER :

Organiser de manière régulière des « tournées de surveillance » afin de repérer les travaux en cours qui ont pu démarrer sans demande d'autorisation ou qui sont réalisés de manière non conforme aux demandes initiales.

1.

Le travail d'information est permanent, réalisé par téléphone et sur RDV.

2.

L'instruction est une activité quotidienne de la mairie. Elle occupe à elle seule une bonne partie du temps consacré à l'urbanisme.

Depuis notre prise de fonction fin **mai 2020**, la commune a traité 61 demandes d'urbanisme.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la nature de ces dossiers :

Type de demande	Nombre
CUa: Certificat d'Urbanisme informatif	12
CUb: Certificat d'Urbanisme opérationnel	4
DP: Déclaration Préalable	3
DP loti: DP Lotissement	3
DP MI: DP Maison Individuelle	24
PC: Permis de Construire	4
PC MI: PC Maison Individuelle	11

Ces demandes sont en mairie puis transmises au service **Acquisition Des Sols (ADS)** de Valence Romans Agglo composé d'instructeurs qui analysent ces dossiers au regard de notre **Plan d'Urbanisme Local (PLU)**.

Chaque dossier amène une réponse particulière, validée en mairie par Yann Heimbourger, délégué à l'urbanisme, puis elle est transmise aux demandeurs.

3.

La détection des travaux débutés sans autorisation ou réalisés de manière non conforme occupe également une partie importante de l'activité des services urbanisme.

Ainsi, depuis notre prise de fonction :

18 courriers pour travaux non conformes ont été envoyés. Ces courriers ont conduit à 12 réponses donnant lieu à des régularisations en cours. Pour les 6 autres, un courrier de relance sera envoyé d'ici peu.

5 nouveaux courriers pour travaux non conformes ont été préparés et vont être envoyés.

Une **campagne de sensibilisation** au regard de l'absence d'enduit sur les murs de clôture et certaines maisons a été réalisée dans les zones suivantes :

- Bois Percé
- Pitrous
- Verger

Cette action a mené à la transmission de **25 courriers** soit en main propre soit dans la boîte aux lettres, accompagné d'un avis de passage.

Cette campagne de sensibilisation sera reconduite dans d'autres secteurs de notre commune déjà identifiés.

Par avance, avant de recevoir ce courrier de sensibilisation, nous vous demandons de prévoir **une mise en conformité avec le PLU** au cours de ce mandat.

Cette action vise une nécessaire équité entre chacun d'entre nous. Les enduits de façade protègent les bâtiments et les valorisent. Un bâtiment durablement inachevé participe aussi à la dévalorisation du voisinage. Cette action de la commune à faire appliquer les règles du PLU, vise donc la nécessaire équité entre chacun d'entre nous



JARDINS PARTAGÉS

CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

À la suite de la réunion de la commission « développement durable » de cet automne, vous aviez découvert dans le dernier flash info un appel à rejoindre les initiateurs du projet de création d'un espace de jardins partagés. Plusieurs habitants se sont manifestés et le projet a donc vu le jour cet automne.

La question de l'implantation était la première à résoudre et la commune a envisagé d'aménager une partie de la grande parcelle de Boyon. Finalement, pour démarrer, le lieu qui a été retenu est celui du centre village, beaucoup plus petit, mais suffisant pour une première étape. En outre, il est situé à proximité de l'école, ce qui facilitera les échanges avec les enfants.

La mise à disposition du terrain situé allée du château, en contrebas de la grande rue à Charpey, propriété de la commune, est donc effective depuis cet automne avec les objectifs suivants :

- Mettre des planches à disposition des habitants de la commune pour y cultiver des légumes, des plantes et des fleurs dans une optique de respect de l'environnement et de développement durable;

- Renforcer le lien social, favoriser les échanges, l'entraide, le dialogue, la convivialité;

- Servir de support pédagogique à l'école pour qui une ou deux planches sont réservées.

Le jardin est composé de 22 planches identiques, délimitées par un cadre en bois à la charge du jardinier. Leur concession à titre temporaire et précaire est accordée par la mairie, représentée par l'adjointe au développement durable, en coordination avec les jardiniers en place. Les planches vacantes sont attribuées aux personnes inscrites sur une liste d'attente en mairie, dans l'ordre chronologique de leur inscription.

Le jardinier désirant libérer sa planche doit en informer la mairie, il ne peut la céder sans l'accord de la mairie. Il la cultive lui-même au moyen de ses propres outils et produits, exclusivement pour un usage familial. Il s'engage à l'entretenir "en bon père de famille" et à la cultiver dans le respect de l'environnement et des règles du jardinage biologique et de la législation en vigueur. Il est interdit d'utiliser des pesticides et des engrais chimiques. Chaque utilisateur s'engage à respecter le calme du site et la tranquillité des riverains.

Toute vie en société nécessitant quelques règles de bon usage, une charte a été rédigée pour assurer le bon fonctionnement du jardin collectif. Les utilisateurs en reçoivent un exemplaire, la signent et s'engagent à la respecter. Le texte évoluera en fonction des propositions faites par les utilisateurs, du vécu au fil du temps et des situations de terrain.

La mairie veille au respect de cette charte.



ESPACE D'ORFEUILLE

L'espace Orfeuille est en évolution permanente et c'est à nouveau le cas avec sa valorisation par les élèves de la MFR de Mondy.

Notre parc a connu cet automne de nouveaux aménagements grâce à un projet pédagogique qui s'est étalé d'août à décembre 2020.

La MFR de Mondy forme des étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature. Chaque année les étudiants en 2^e année cherchent un terrain pour mener collectivement un chantier d'aménagement.

C'est le module d'initiative locale (MIL) qui se déroule de fin août 2020 à décembre 2020. D'une durée d'environ 40h, il comprend 3 phases: l'analyse, la réalisation et la restitution. La classe se répartit en 6 sous groupes de 3 à 4 élèves, soutenus par 3 élèves de 3^e à la phase de réalisation.

LE DÉROULEMENT À CHARPEY:

26 août, journée d'analyse: les élèves ont passé la journée sur le site d'Orfeuille, d'abord avec Béatrix Vérillaud, adjointe à l'environnement, qui leur a présenté le parc, ensuite ensemble ils ont échangé sur des thèmes qui semblaient émerger et leur plaisaient. L'après-midi, ils ont rencontré divers acteurs avec lesquels ils avaient pris des rendez-vous ainsi que les utilisateurs présents, aléatoirement...

Ils ont ensuite soumis diverses propositions, que nous avons «malaxées» ensemble pour aboutir à une proposition stable qui a été validée par la mairie en octobre.

Les réalisations concrètes se sont déroulées en novembre et début décembre. Les jeunes ont investi le parc et chaque sous groupe s'est confronté à la réalité de terrains: il a fallu parfois adapter ses souhaits initiaux et malgré les difficultés, ils ont tenu bon! Merci et bravo à eux!

La restitution a eu lieu le 10 décembre au matin. Les élèves avaient travaillé une mise en scène sympathique et très vivante. Ils ont expliqué leur enquête, leurs idées, leurs déboires et présenté les réalisations finales. Plusieurs habitants investis dans les commissions et quelques élus ont assisté à cette présentation et pu tester les nouveaux équipements.

Il est temps de vous les dévoiler. Si vous pouvez déjà admirer la majeure partie des nouveautés, certaines nécessitent un travail

supplémentaire et seront mises en place dans l'hiver.

1. L'enquête a eu lieu un jour de forte chaleur et les utilisateurs du parc déploraient le manque d'ombre. Pour y remédier en attendant la pousse des arbres, les jeunes ont conçu des cabanes vivantes: des arceaux au-dessus d'un banc avec des pieds de passiflore qui recouvriront les bambous très rapidement et deux petites cabanes en osier dont la végétation assurera progressivement l'étanchéité. Ces deux dernières sont destinées exclusivement aux enfants!!

2. Une autre équipe a réalisé un parcours de motricité avec des arbres issus d'un chantier précédent. Découpé en tronçon, chacun, préalablement creusé, a reçu un matériau différent pour doubler l'activité d'une dimension sensorielle. Les enfants pourront passer simplement d'un tronc à l'autre ou retirer les couvercles et enfoncer leurs pieds nus dans différentes textures (copeaux de bois, galets,...)

3. L'aménagement du ruisseau s'est avéré aussi un thème stimulant et les élèves ont souhaité le mettre en valeur de deux façons différentes: un accès à l'eau près de la passerelle et une plate-forme d'observation sous l'ombrage pour rêver ou discuter avec des amis.

4. Un groupe a proposé de construire des transats. Bâti en bois de récupération, disposant d'une ou deux places et d'une option assis ou semi couché, ils sont placés, l'un près du parcours de BMX et l'autre à proximité de la descente vers le ruisseau. Les utilisateurs du parc pourront y faire une pause pour admirer le site ou les activités en cours.

5. Un autre projet visait à équiper le parc de bacs de tri. Plusieurs incidents ont retardé ce chantier et les bacs n'ont pas encore été positionnés. Ils devraient être installés à l'entrée du parc et permettre aux visiteurs de séparer canettes, bouteilles de verre et déchets divers.

6. Beaucoup de jeunes se sont intéressés à la dimension pédagogique et ont souhaité créer des panneaux de vulgarisation sur deux endroits méritant d'entrer dans les détails:

- La spirale aromatique est équipée de petites «sucettes» en bois coloré. Ces couleurs renvoient à la présentation, découpée en forme de spirale avec les végétaux qui la composent et leur utilité.

- Un second panneau est en cours de réalisation pour présenter la mare. Celui-ci a été composé en concertation avec la LPO et sera installé courant de l'hiver.

Ce chantier passionnant a permis à des élèves de s'investir dans des réalisations concrètes et à notre commune de continuer à faire évoluer le parc pour mieux répondre aux souhaits des habitants. Les employés municipaux ont été associés à ce travail et leurs créations se sont ajoutées à celle des élèves avec la création d'une barrière vivante là où le ruisseau présentait une pente trop abrupte. Cela a donc été une réalisation collégiale, depuis les consultations du mois d'août à la restitution publique. Merci à chacun de sa participation!



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Avant de valider le **PCS** préparé lors du confinement de mars dernier, deux élus ont assisté à des formations proposées par Valence Romans Agglo afin de s'assurer que sa construction soit correcte. Tel est le cas.

Nous sommes donc en mesure d'avancer suivant la planification annoncée en juillet malgré le contexte sanitaire guère propice aux réunions et aux présentations publiques.

Nous nous concentrons pour le moment sur un travail d'information des élus, de compréhension des rôles de chacun et de budgétisation par l'achat d'un **Equipe-ment Mobile d'Alerte (EMA)** notamment.

Par le biais de nos formations, nous aurons également d'ici peu à notre disposition des outils adaptés pour piloter les réponses appropriées à des situations de crise : ce sont des cartes de la commune sur lesquelles

les risques les plus prégnants, les endroits les plus sensibles seront matérialisés : elles sont indispensables pour avoir une vision d'ensemble de la situation.

Bien évidemment, la principale carte sera liée au seul risque majeur qui affecte la commune, à savoir le risque inondation.

Depuis **2016**, un **Plan de Prévention pour le Risque Inondation** a été approuvé.

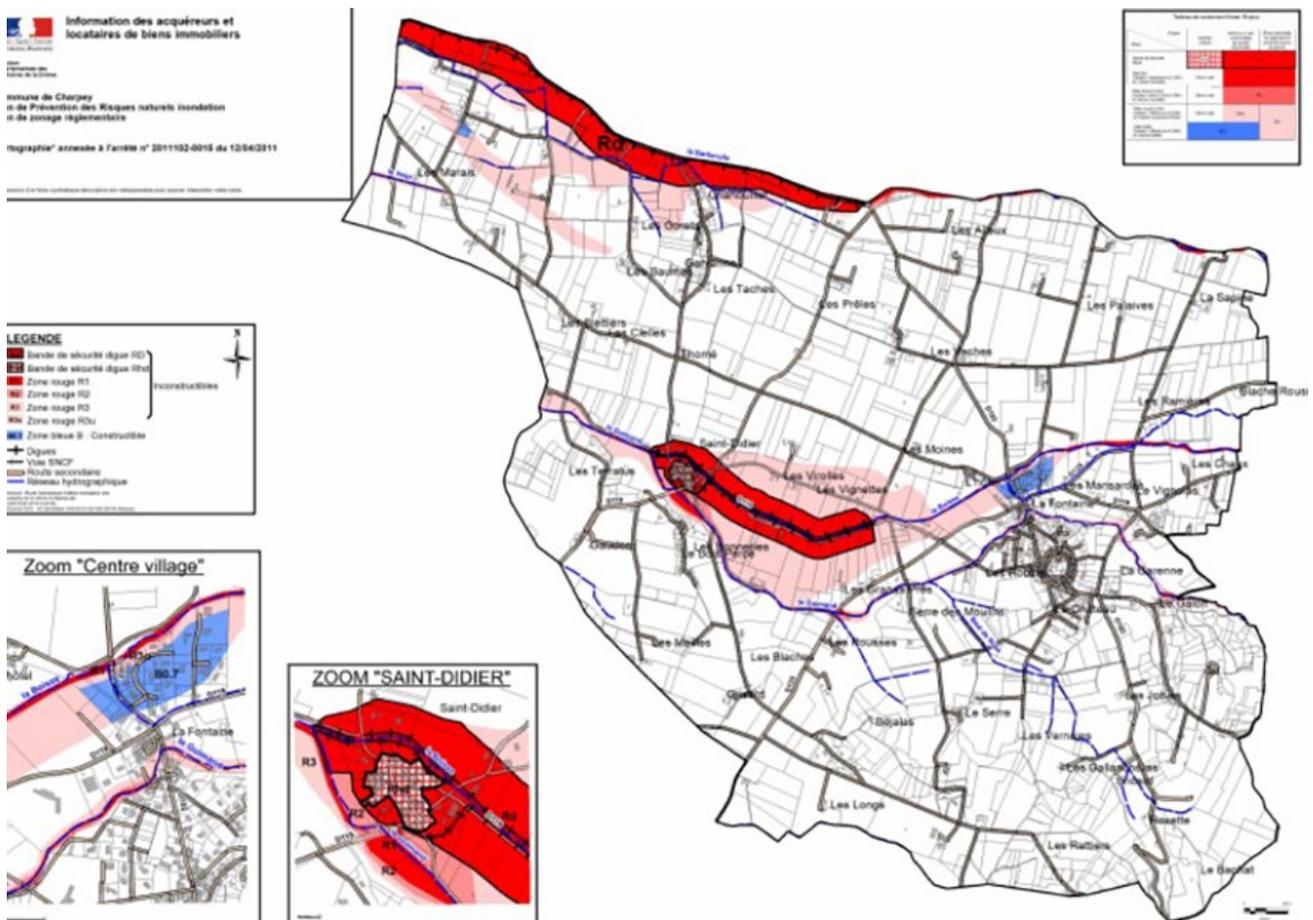
La carte ci-dessous nous permet de constater que deux zones principales sont touchées par ce risque et une troisième à un degré moindre :

- aux abords de la Barberolle (de la route de Bésayes au Marais).
- le long de la Boisse (un peu au-dessus du pont de l'Hôtel, mais principalement au-dessous en direction et jusqu'à St-Didier inclus.)

- le long du Guimand, de la Fontaine jusqu'à St-Didier où son impact se cumule avec celui de la Boisse, ces 2 ruisseaux se renforçant mutuellement.

Pour une meilleure lisibilité et un complément d'information

CHARPEY - Site IDE de la Drome



ILLIWAP

Illiwap est une application mobile qui vous permet de recevoir des **messages et alertes de la Mairie**: vigilance météo, inondation, information majeure, événements importants, etc.

Via ces alertes, la municipalité peut contacter en quelques secondes ses citoyens porteurs de l'application.

ILLIWAP, UNE APPLICATION:

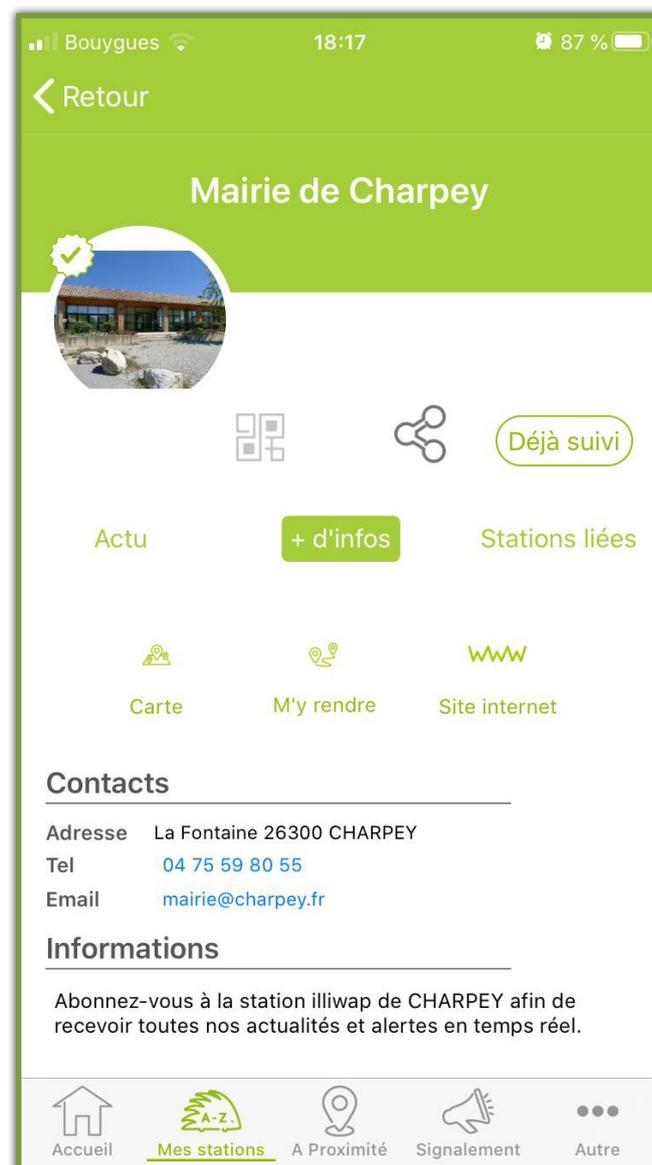
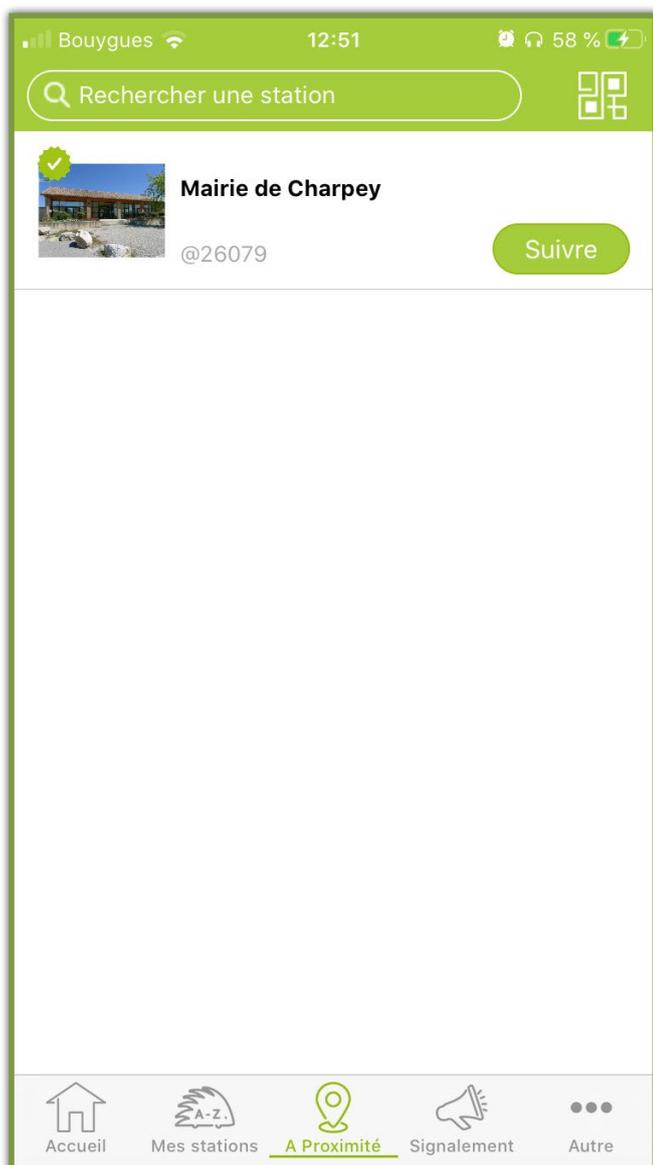
- Gratuite et illimitée,
- Sans inscription,
- Sans publicité,
- Fiable, origine de l'information garantie
- Respectueuse de la vie privée: aucune collecte de données personnelles n'est effectuée lors du téléchargement de l'application,
- 100 % stéphanoise: développée à Saint-Étienne.

COMMENT PROCÉDER ?

Pour rejoindre la communauté Illiwap de Charpey, il vous suffit de télécharger l'application **gratuitement** via les boutiques en ligne: Google play (Android) ou Apple store (Iphone).

Ensuite, dans la barre de recherche de l'application, d'ajouter le code @26079 ou cherchez simplement "Charpey" et cliquez sur "Suivre".

Mode d'emploi en vidéo



COMMISSIONS

COMMISSION MIXTE

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

**Animation : Damien
POUGNARD et Béatrix
VERILLAUD**

**Invité : Sébastien Descatoire de
VRD (Valence Romans
Déplacement)**

L'objectif de cette réunion est de réfléchir à une circulation sécurisée des vélos à Charpey, entre les différents hameaux et vers les communes voisines.

Les routes départementales sont sous la responsabilité du département et ne peuvent accueillir aucun aménagement, la position du Département est extrêmement figée sur cette question : pas de pistes cyclables, pas de zones réservées .

1 - DE CHARPEY-BOURG À SAINT-DIDIER

Cette jonction est une priorité, avec les écoles sur les deux sites et la répartition des habitants. Après bien des échanges, la meilleure solution retenue par les participants est de quitter Saint-Didier par la route des Vignettes peu fréquentée. Un panneau d'information « Priorité vélos » pourra être placé au carrefour de début.

À l'extrémité du chemin des Vignettes, traversée de la D119, avec une bonne visibilité pour emprunter la traverse du Foulon. Traversée de la D 125 pour arriver sur le chemin du Serre et tourner à gauche, franchir la passerelle, longer la station d'épuration pour arriver à Charpey en montant le chemin des Robins ou en traversant le lotissement des Vergers.

Cette option comporte plusieurs passages un peu délicats pour les vélos de route ou les enfants les plus jeunes et un tronçon de chemin n'appartient pas à la commune.

Après les premières études, on reviendra sans doute à l'usage de la D 110, traversée de la D119 et arrivée sur le chemin des Robins.

VRD, peut soutenir notre démarche.

2 - LIAISON CHANOUILLET VERS LES AUTRES HAMEAUX

Pour aller à Charpey le plus court serait le chemin des charbonniers, mais tout le monde s'accorde à le juger impraticable. Le chemin de Gervanne peut être aménagé pour traverser Chanouillet en évitant la route principale, la sortie du hameau s'effectuerait sur la route de Chanouillet. La traversée de la route d'Alixan est sécurisée par les STOP de part et d'autre et un plateau à côté du golf devrait ralentir les usagers. Les cyclistes continueraient sur cette voie jusqu'au hameau de St Didier. Pour diminuer le trafic, plusieurs hypothèses sont envisagées.

Finalement, l'hypothèse d'interdire totalement les véhicules, sauf tracteurs et riverains, sur cette voie semble la meilleure, car un réseau de petites routes permet aisément de la contourner. Elle ne serait ainsi plus utilisée comme raccourci pour les usagers des communes voisines.

Les réactions des habitants sont attendues pour cette hypothèse: envoyez en mairie vos remarques, souhaits, propositions...

3 - SORTIE VERS LES VILLAGES AVOISINANTS

Les participants présents partagent leurs connaissances et proposent des itinéraires agréables pour Chabeuil, Montéliér, Alixan, Besayes, St Vincent, Barbières. Monsieur Descatoire pourrait établir le lien avec les communes voisines pour imaginer des tracés un peu sécurisés.

Au sein de Valence Romans Déplacements, un Plan Vélo Intercommunal est en cours d'étude. Ce travail permettra de programmer les différents itinéraires cyclables structurants du territoire. VRD pourrait octroyer des aides aux communes membres, notamment sur les liaisons intercommunales.

Actions prévues

VRD pourrait nous aider à obtenir des panneaux signalétiques : danger passage de vélos, directionnels, informations.

Un rappel du code de la route : pour effectuer un **dépassement**, le conducteur ne doit pas s'approcher latéralement d'un **cycliste** à moins d'un mètre en agglomération et un mètre et demi hors agglomération. Le conducteur peut chevaucher les lignes continues pour **dépasser un cycliste** (R412-19).

La route de Chanouillet de St-Didier à Thomé pourrait être coupée à titre expérimental en mars avec retour des usagers en mairie pour mesurer les réels impacts. Ensuite selon les résultats cela deviendrait définitif si c'est probant.

COMMISSION SOCIALE

La commission sociale, composée de Colette Morin, Liliane Olive, Jean-Paul Delache, Marie-Chantal Charignon, Sylvie Thezier, Murielle Ravet, Audrey Debrun, Nelly Pages, Mathilde Chabanel et les adjoints, ont distribué 70 colis de Noël. Nos seniors ont bien apprécié ce geste et cette petite visite dans le respect des règles sanitaires.

Une subvention exceptionnelle de 1050 € a été remise aux sinistrés de la ROYA correspondant en numéraire aux 42 dons de colis pour la ville du Teil. Ces 42 colis ont été remis au CCAS du Teil, à Madame Cécile BAYLE, adjointe aux affaires sociales. Ils ont été distribués aux seniors en grande difficulté. Nous avons été vivement remerciés pour ce geste de solidarité.

Nous remercions également l'attelage de Vasco qui a transporté le Père Noël au marché du 19 décembre pour la distribution des papillotes et mandarines. Les enfants étaient ravis.

Belle année solidaire!

Mathilde Chabanel

Conseillère en charge de la commission sociale.

BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque de Charpey est communale, l'association est liée à la mairie par une convention qui vient d'être renouvelée, c'est grâce à cela, au réseau de la médiathèque départementale et à l'engagement des bénévoles que nous pouvons vous proposer des animations et une offre de lecture récente et variée.

Lecture à l'école le mardi matin de 8 h 30 à 10 h 30

Nous espérons qu'il sera possible rapidement de reprendre les prêts et la lecture auprès des enfants des écoles

Toutefois, sans la participation des parents, cette activité ne pourra pas avoir lieu.

Nous vous invitons si vous êtes disponibles, à vous inscrire auprès des enseignants.

ATELIER D'ÉCRITURE

Il aura lieu cette année salle Saint Jean à Saint Didier de Charpey.

Les dates sont :

- 21 janvier 2021
- 18 février 2021
- 18 mars 2021

Les horaires seront précisés en fonction des contraintes covid.

Depuis le mois de mars 2020, l'atelier fonctionne alternativement en présence ou à distance.

Il est toujours temps de venir nous rejoindre.

Les sujets et les exercices proposés peuvent être sérieux, divertissants, coups de gueule ou envolée poétique, chacun fait comme il le sent dans le respect de la charte : Bienveillance, respect, non jugement, discrétion, liberté de s'exprimer, liberté de se taire.

PORTAGE À DOMICILE

Les personnes isolées ou fragilisées par la situation sociale actuelle peuvent nous contacter au 07 49 53 77 03 ou par mail: bibliothequedecharpey@gmail.com et aussi au 09 53 88 66 22 (jours et heures des permanences)

Nous pourrions vous porter des livres à domicile

En 2021, on continue à faire vivre le lien social et la vie culturelle, selon la situation nous reporterons les événements.

Nuit de la lecture vendredi 22 janvier, on se propose d'écrire une histoire de A à Z.

Assemblée générale de l'association vendredi 5 février

«Le souffle des mères» par la Cie Les virevoltantes, conte pour adultes le 8 mars

Nous l'espérons une soirée jeux, des rencontres, les soirées du clocher et des sorcières, des propositions et la reprise de toutes les activités progressivement.

Rappel des horaires de permanences de la Bibliothèque Communale de Charpey :

Les mercredis et vendredis de 16 h à 18 h 30 .

L'accueil se fait dans le respect des gestes barrières et en tenant compte des consignes d'hygiène relatives au fonctionnement des bibliothèques.

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.

Apportez vos idées, vos envies.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021

L'équipe des bénévoles

Bibliothèque de Charpey

LIVRE

LIBRE

MODE D'EMPLOI :

Les livres circulent, passent de maison en maison,

ils sont disponibles.

Un coup de cœur vous en attrapez un.

Une envie de partager.....vous en déposez un.

C'est simple, tout le monde peut participer

Une règle :

Le respect du lieu et de son environnement

Ne rien afficher sur la cabine

Attention à la fermeture brutale de la porte

Nous avons affiché ce petit mot, dans l'espoir d'être compris, mais voilà le respect du lieu et de son environnement n'est pas toujours entendu.

Les bénévoles vous rappellent que la cabine est un bien commun, que c'est un espace partagé par les adultes et les enfants, alors merci de ne pas y déposer de revues, de livres en très mauvais état, ou même autre chose que des livres, , prospectus et affichettes, de ne pas y laisser les cagettes et autres emballages .

TOUS BENEVOLES

la cabine « Livre, Libre » connaît un grand succès, alors prenons en tous soin.

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVE

Chers charpenois,

L'équipe de l'amicale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année!

Nous espérons que 2021 nous permettra de vous proposer à nouveau des moments de convivialité et de partage autour de nos enfants.

L'année 2020 s'est terminée par un beau programme pour l'amicale, avec notamment 2 ventes importantes centrées sur Noël : sapins du vercors et chocolats drômois.

Malgré le contexte, nous avons retrouvé des résultats au niveau de ceux de l'année 2019, ce qui nous permettra de continuer de financer des projets pédagogiques pour nos enfants.

Alors nous adressons un grand merci à tous ceux qui ont participé au succès de ces ventes, ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont soutenu dans l'organisation!

Nous avons également reconduit la distribution du désormais traditionnel goûter de Noël à tous les enfants scolarisés sur le RPI, dans les jours précédents les vacances. Un peu de gourmandise pour une fin d'année bien particulière!

Nous avions planifié le LOTO le samedi 27 février 2021, mais face à la crise sanitaire toujours en cours, nous sommes contraints de l'annuler pour la deuxième année consécutive.

En remplacement, nous travaillons sur d'autres initiatives au cours du 1er semestre 2021.

*A bientôt,
L'équipe de l'amicale*

COMITÉ CULTUREL ET SPORTIF

« Le Comité Culturel et Sportif de Charpey-Saint Didier vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Qu'elle soit porteuse d'espoir de retrouver notre liberté d'échange et de reprendre nos activités le plus tôt possible. Souhaitons une année 2021 sereine permettant d'apprécier, dans un contexte apaisé, joies, petits et grands bonheurs et

qu'elle soit propice à la réalisation de vos projets, en préservant une santé précieuse.

Par ailleurs, une information de reprise des activités sera adressée à tous les adhérents et intervenants du Comité, dès connaissance des futures dispositions gouvernementales, des nouveaux protocoles sanitaires (recommandés par la préfecture et nos fédérations) et des conditions de mise à disposition de l'espace d'Orfeuille décidées en mairie. »

*Cordialement,
Alain LEVY*

CLUB DE L'AMITIÉ

Nous espérons que vous allez bien malgré la période difficile que nous traversons.

Après cette longue interruption de nos activités, vous avez hâte de vous rencontrer pour jouer aux cartes, au scrabble ou partager un moment convivial autour d'un bon repas. Compte tenu des conditions sanitaires actuelles et de l'âge de nos adhérents, il n'est pas souhaitable d'envisager la reprise de nos activités avant plusieurs mois. Avec les membres du bureau, nous ferons le point sur l'évolution de l'épidémie et sur son traitement par vaccination, vers la fin du mois d'avril.

Espérant que vous avez passé une bonne fête de Noël, entourés de vos proches, nous vous adressons, pour l'année 2021, **nos meilleurs vœux de bonne santé, de joie et de paix**, ainsi qu'à vos familles.

Maryvonne et Narcisse (anciens adhérents habitant maintenant dans la Loire, qui réalisaient les films de nos voyages) vous transmettent également leurs meilleurs vœux.

Restez encore très prudents face au virus!

Les membres du bureau.

En cas de besoin et pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente au 04 75 47 02 91 ou le trésorier au 04 75 59 60 34.

PATRIMOINE



ASSOCIATION SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE
DE CHARPEY & SAINT DIDIER

L'association vous souhaite une heureuse année 2021 dans laquelle les échanges et les rencontres pourront de nouveau se tenir.

Ce contexte nous montre à quel point les liens que nous tissons sont essentiels à notre équilibre.

Les événements associatifs, aussi petits qu'ils soient, font partie du liant de nos relations et il nous tarde à ce titre de pouvoir à nouveau en organiser et également participer à ceux des autres associations avec lesquelles nous échangeons.

Dans ce contexte compliqué, nous avons certains points à terminer :

- Finir l'opération « Rénovation des croix » avec l'installation de La Croix de Thomé.
- Poursuivre la valorisation des Sentiers des Poilus.

En liaison avec le CIL (Comité d'Intérêt Local) présidé par Jean Rocamora, deux panneaux d'information ont été réalisés pour indiquer aux randonneurs nos deux sentiers des poilus, jalonnés à l'occasion du Centenaire de l'Armistice 1918.

Un panneau a déjà été installé à St-Vincent au niveau du parking, à côté de l'école.

L'autre panneau sera installé prochainement à St-Didier, au niveau de la place de l'Eglise.

A noter que nous poursuivons la rédaction d'articles visant à porter à la connaissance des charpenois et des charpenoises des éléments de notre histoire locale, informations sur :

- Les châteaux qui ont existé sur notre territoire.
- La famille Esparvers ou Épervier
- Et dans ce bulletin, sur la découverte d'une borne miliaire à St-Didier il y a plus d'un siècle

En espérant pouvoir reconduire une balade patrimoniale dans nos magnifiques villages, l'équipe du Patrimoine vous souhaite une nouvelle fois une bonne et heureuse année 2021!

BBRM

Saison compliquée, mais le club s'adapte

Sportivement à l'arrêt depuis le reconfinement de fin octobre, aucune séance, ni de matchs pour nos 220 licenciés. Chaque éducateur essaye de garder le lien avec ses joueurs et de les inciter à conserver une activité physique. nous avons dû annuler notre loto, nous le remplaçons par une tombola qui sera tirée en facebook live samedi 20 février. Nous avons reporté Diots tartiflettes en février (dimanche 21). Nos tournois Futsal seront organisés avec moins d'équipes: si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons en janvier février des plateaux pour les Entreprises (mardi soir) et des plateaux pour les U9 (samedi dimanche).

A la reprise, le BBRM respectera les protocoles imposés. Nous demandons notamment aux parents et aux supporters de porter le masque au stade, même à l'extérieur. Se protéger et protéger les autres, nous incitons chacun à respecter les distanciations indispensables. Cela va à l'encontre de la vie associative telle que nous l'avons vécue jusqu'à maintenant, mais nous devons nous adapter sur ces 6 premiers mois de 2021. Nous espérons pouvoir organiser nos stages multi-sports pendant les vacances scolaires: février, avril et juillet. Contact anthony satin, salarié BBRM, 06 29 16 35 28

Bonne fin d'année à tous, la santé pour vous et vos proches et que 2021 nous permette de retisser les liens amicaux au sein de notre association sportive

RDV à notre fête de la st Patrick samedi 20 mars 2021 à Marches

Jean Pierre Manteaux, Président du BBRM

ALABRI

Ma maison à l'abri des inondations

Vous êtes propriétaire d'un logement situé en zone inondable sur les bassins versants de la Véore et de la Barberolle? Valence Romans Agglo vous accompagne afin d'adapter votre logement au risque d'inondation et obtenir des aides financières, dans le cadre du dispositif ALABRI.



Etape 1. Le diagnostic des risques

La plupart des habitations en zone inondable le resteront, malgré tous les aménagements hydrauliques que l'on pourra faire. Toutefois, selon la conception du bâti, des matériaux et des équipements utilisés, votre logement sera plus ou moins vulnérable. Bénéficiez d'un diagnostic personnalisé et gratuit. Il vous permettra d'évaluer les risques et de déterminer les aménagements les mieux adaptés à votre situation.

Etape 2. Les adaptations du logement

Certaines mesures parfois très simples vont permettre de limiter considérable-

ment les dégâts pouvant être causés par une inondation. Ils visent en priorité la protection des personnes, la limitation des dommages sur vos biens et enfin le retour à la normale le plus rapide possible en cas d'inondation. Bénéficiez de conseils pratiques sur les adaptations à prévoir.

Etape 3. Le financement et le suivi des travaux

Sachez que les coûts liés aux aménagements préconisés par le diagnostic de vulnérabilité aux inondations peuvent être financés jusqu'à 80% dans le cadre du dispositif ALABRI. Faites-vous accompagner par notre partenaire Artelia dans l'élaboration de la demande de subvention et bénéficiez d'un suivi jusqu'à l'obtention de votre financement.

Vous vous interrogez... Etes-vous réellement situé en zone inondable? Quels sont vos droits? Vos obligations? Qui solliciter pour bénéficier de conseils pratiques?

Toutes les infos sur www.valenceromansagglo.fr

CONTAT ALABRI: 04 76 04 47 02

Alabri-Veore-Barberolle@arteliagroup.com

COVID-19 CAMPAGNE DE VACCINATION

15 JANVIER 2021

Trois centres de vaccination sont actuellement ouverts dans les villes de Valence, Romans-sur-Isère et Montélimar au profit:

- des personnes âgées de plus de 75 ans résidant à leur domicile
- des professionnels de santé, ambulanciers, aides à domicile et pompiers de plus de 50 ans et / ou présentant des risques de forme grave du COVID-19,
- des personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.

D'autres centres supplémentaires compléteront ce dispositif dans les villes de Die, Nyons, Saint-Vallier et Saint-Jean-en-Royans.

Comment prendre rendez-vous?

Secteur de Valence:

Au centre hospitalier (179 Boulevard Maréchal Juin, 26000 Valence), vous pouvez prendre rendez-vous ...

... par téléphone au 04.75.75.77.00

... sur internet (<https://www.doctolib.fr/hopital-public/valence/centre-de-vaccination-du-centre-hospitalier-de-valence>)

Secteur de Romans:

Au théâtre des Cordeliers (4 Place Jules Nadi, 26100 Romans-sur-Isère), vous pouvez prendre rendez-vous ...

... par téléphone au 04.75.79.25.00

... sur internet (<https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/romans-sur-isere/centre-de-vaccinations-de-romans-sur-isere-salle-des-cordeliers>)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Par François-Xavier MORIN, Association de Sauvegarde du Patrimoine de Charpey/St-Didier

LA BORNE MILLIAIRE DE SAINT-DIDIER-DE-CHARPEY

UN BANC VRAIMENT TRÈS ANCIEN !

Le dimanche 22 septembre 1889 avait lieu à Saint-Didier-de-Charpey une fête religieuse qui attira le chanoine Jules Chevalier, historien local et co-fondateur de la Société d'archéologie de la Drôme.

Lors de la visite du village, après avoir examiné de nombreuses maisons en ruine, « nous cheminions l'esprit obsédé par les réflexions pleines de tristesse qu'inspire toujours la vue des ruines lorsque tout à coup dans notre ciel assombri brilla un éclair de joie : nos regards venaient de rencontrer à l'entrée d'une maison, un tronçon de colonne antique, planté en guise de banc. »



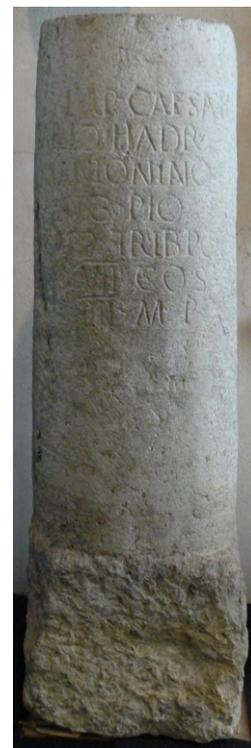
Saint-Didier-de-Charpey vers 1910



Milliaire de St-Didier, A. Blanc

Le curé du village, le Père Charles Souchier (arrivé en 1864), lui précisa que cette pierre, de 45 cm de haut et de 35 cm de circonférence, avait été utilisée autrefois dans l'ancienne église (avant sa restauration en 1866 donc) pour supporter un vaste bénitier rond, en pierre tendre (calcaire) comme celle des colonnes de la porte de l'église.

L'abbé Chevalier acquit cette pierre romaine pour l'installer dans le jardin de son domaine et ainsi pouvoir l'étudier plus en détail.



Milliaire de Saint-Germain sur la voie des Helviens en Ardèche

Qu'est-ce qu'une borne milliaire ?

Dans l'empire romain, des colonnes en pierre de 2 m de haut érigées sur les principales voies indiquaient :

- le nom de l'empereur ayant ordonné l'entretien de la voie, en vue de marquer son pouvoir.
- la distance avec les villes voisines sur l'itinéraire, en milles romains. Un mille représentait 1 000 double pas (2 000 X 0,74 m = 1 478 m), que le légionnaire devait parcourir en 30 minutes. Ainsi, Pont de Quart (4 milles de Die) et Quint (5 milles de Die) tiendraient leur nom de la distance à Die inscrite sur leur borne milliaire.

La borne milliaire était l'ancêtre de nos bornes kilométriques. La plupart a aujourd'hui disparu, quelques-unes ont été réutilisées (dans la construction des églises, l'implantation des croix de carrefours, la réalisation de monuments funéraires...).

HOMMAGE À LUCIEN REYMOND

Le 7 Janvier 2021, Hommage à Lucien Reymond, à Monsieur le Maire,

« Le mandat municipal n'est-il pas le plus beau mandat de la République Française exercé par des élus pragmatiques en phase avec la réalité du terrain ?

Être Maire, c'est gérer et développer sa commune,

Être Maire, c'est arriver à trouver le difficile équilibre entre la réponse aux besoins de ses administrés sans perdre de vue l'intérêt général,

Être Maire, c'est être tenace voire même pugnace, pour faire avancer les dossiers de la commune

Tu l'as été pendant 5 mandats de 1965 à 1995, 30 ans de dévouement, au service des Charpenois en tant que maire, et aussi en tant qu'épicier ... »

Extrait de l'épithaphe de Nadine, sa fille

Hommage par son premier adjoint, M. Chabanel Jacques

« Compagnon de la route municipale de Lucien Reymond et même si vous n'aimez pas les longs discours, je me dois de retracer votre parcours de Maire. Élu Maire de Charpey le 27 mars 1965, votre but a été de servir notre commune.

Ainsi pendant 30 ans et en dehors des affaires dites courantes, vous avez initié et accompli

de nombreux ouvrages en concertation avec vos collègues élus, dont la liste est non exhaustive et non chronologique :

- Mise en place de l'alimentation en eau de toutes les maisons grâce au captage de sources et forage de puits, suivi du réseau d'assainissement
- Création d'un bulletin municipal annuel de 30 pages
- Ouverture d'une école maternelle et organisé le transport scolaire
- Découverte d'un terrain pour l'équipe de foot à 7
- Installation du réseau d'irrigation du Canal de la Bourne pour les agriculteurs
- Achat par la commune du bâtiment Ducoïn devenu « La Poterne » en y créant des salles de réunions puis des logements
- Achat également du terrain pour la construction du boulodrome
- Achat, les 6 ha de la ferme Many à la Fontaine utilisés plus tard pour la construction de jolies maisons et l'implantation de la future Mairie.
- Vous avez entrepris la réfection de l'église de St Didier avec la découverte de motifs du IXe siècle (entrelacs et mini bestiaire)
- La réfection de l'église St Nicolas de Charpey et la restauration des précieuses peintures
- Enfin, la mise en valeur du centre historique du village, depuis la rue de la Barricade à la table de lecture au sommet de la Vierge de La Tour



Votre vie de Maire a été riche en réalisations, avec d'autres difficiles à énumérer mais toujours au service de vos concitoyens.

De l'autel de vos ancêtres, nous ne garderons pas les cendres, mais la flamme qui brûle en nos mémoires pour nous souvenir de tout ce que vous avez donné à notre commune.

Merci Monsieur le Maire Lucien Reymond »

Vous avez été nommé Maire honoraire par le Préfet de la Drôme le 6 Février 1996, et vous avez été ce personnage incontournable et dévoué pour votre village, critiqué aussi comme tous les élus, mais vous resterez « une figure de Charpey »,

Au revoir Lucien, Monsieur Reymond, Monsieur le Maire,

Lydie Veisseix et toute l'équipe municipale

ESPACE DE L'OPPOSITION

La liste de J.F. Philibert vous présente ses vœux pour 2021. Que cette année soit meilleure que la précédente.

Nous souhaitons faire un bilan de ce début de mandat.

Dans un premier temps nous avons assisté avec regret à la décision de l'agglomération de modifier le lit des cours d'eau qui parcourent nos villages. Il est bien désolant de ne pas avoir en amont présenté à la population leur projet. Aujourd'hui on ne peut que constater que les natifs du village qui ont connu le foulon, depuis des générations sont mécontents. Cela faisait partie du patrimoine de Charpey. Quand aux truites il y en avait même au dessus de la cascade. Le risque principal d'inondation a été enlevé, il y a une vingtaine d'années quand l'enrochement sous le pont du guimand a été mis en place à la fontaine. Par contre en complément il serait utile de réaliser régulièrement le nettoyage du ruisseau en enlevant les branches et ronces.

L'équipe municipale conformément à son projet électoral souhaite mettre en place un commerce, le petit retour du questionnaire ne nous semble pas représentatif et ne permet à notre avis, pas de se lancer sereinement dans ce projet qui va engendrer il est bon de le rappeler un financement citoyen.

Les travaux de l'école sont eux aussi hors norme. Le projet ne correspond pas à une petite commune comme la notre.

Il a été judicieux de repenser la sécurité routière. Les travaux routiers et la mise en place de dos d'ânes et divers stops ne nous semblent toutefois pas systématiquement justifiés et leur emplacement surtout mal choisi. Les agriculteurs pointent le fait que les dos d'ânes mettent à mal leur matériel.

Dans le sujet agriculture et environnement nous faisons part d'une information non diffusée, s'adressant à toute la population possédant des volailles. La grippe aviaire est toujours présente. Il est donc demandé de

garder les volailles dans les poulaillers fermés et sous volière, évitant ainsi tout contact avec les oiseaux migrateurs. Information émanant de la direction départementale de la protection des populations.

Notons au final que les différentes réalisations dans la commune sont pour la plupart la finalisation des projets de la municipalité précédente et pas de nouvelles décisions du conseil actuel.

La liste Philibert se tient à votre disposition pour échanger n'hésitez pas à nous contacter. Préservez notre espace rural qui nous semble aujourd'hui menacé par des projets plus adaptés au mode de vie citoyen.

Chers habitants de Charpey, restons vigilants, continuons à respecter les gestes barrières, préservant ainsi la santé de nos familles et de nos voisins. Nous vous souhaitons à nouveau une meilleure année.

Les élus de la liste Philibert.

ILS FONT VIVRE CHARPEY

LE PAIN VIVANT

« Nous sommes en 2021 après Jésus Christ. Tout le village de Charpey est dépourvu de commerces. Tout? Non! Quelques irréductibles Charpenois résistent encore et toujours à l'envahisseur grandes surfaces ».

Parmi eux, la boulangerie « Au Pain Vivant », route de Chabeuil, propose depuis plus de 30 ans une large gamme de pains à très haute valeur nutritionnelle. L'histoire commence en 1989, lorsque Jean Walter Béguelin, tout juste retraité, a un coup de foudre pour une ferme Charpenoise qui comprend un vieux four à bois de 200 ans. Passionné par la boulange, il réalise alors son rêve en ouvrant une boulangerie à l'ancienne. Son fils, Daniel, 38 ans aujourd'hui, le rejoint en 2003 et passe 9 ans à se former à ses côtés avant de reprendre le flambeau en 2012 en devenant Artisan Boulanger à son tour. Daniel perpétue depuis les recettes et principes transmis par son père en continuant d'étoffer la gamme de pains. C'est aujourd'hui une vingtaine de pains différents qui sont proposés : des classiques pains blanc, complet et aux graines, aux plus confidentiels seigle figue, petit épeautre ou au son micronisé. Sont également produits plusieurs brioches et biscuits afin de compléter la gamme.

Toute la production « Au Pain Vivant » est certifiée biologique et issue de matières premières ultra locales. Les céréales utilisées (essentiellement blé et seigle) sont achetées chez Emmanuel Vallet, agriculteur bio de St Didier. On ne peut plus locales! Elles sont ensuite moulues

sur place chaque semaine grâce à un moulin artisanal à meules de pierre qui permet de confectionner le pain avec une farine d'une fraîcheur incomparable, en conservant toutes les valeurs nutritives des céréales. Daniel élabore aussi son levain naturel à base de pommes, jus de canne à sucre séché et miel qui confère à son pain un caractère plus doux et moins acide que d'autres pains au levain. Ses pains issus d'une fermentation lente et de farine riche possèdent un indice glycémique faible, idéal contre la sensation de faim tout au long de la journée et particulièrement adapté aux personnes diabétiques.

Daniel Béguelin met un réel point d'honneur à produire des produits singuliers, sains, nutritifs et engagés au service de la santé de ses clients et de l'économie locale et durable. Produire son pain d'une certaine façon en étant utile à la communauté est ce qui donne du sens à sa vie. C'est aussi une quête pour retrouver la valeur de ce produit, le pain, tristement banalisé de nos jours, mais qui fut la base de notre alimentation depuis des millénaires.

Cette démarche n'aurait pour lui pas de sens si sa production n'était réservée qu'à une petite partie de la population ayant les moyens de s'offrir ses produits résolument haut de gamme. Daniel parvient à concilier le coût de ses matières premières 3 fois plus élevé que le conventionnel et l'importante charge de travail supplémentaire pour moudre la farine à façon, en travaillant quasi exclusivement avec un

système de commande sur réservation. Ainsi il ne produit que la juste quantité et ne gaspille aucunement cette matière première si durement acquise. Au final, ses tarifs (à partir de 2,40€ les 500g) sont clairement abordables compte tenu de la qualité exceptionnelle et ainsi accessibles à tous.

Jamais en manque de projets, Daniel est devenu également Artisan Confiturier en 2017 suite à une formation auprès d'un Meilleur Ouvrier de France. Après un travail acharné de 7 ans pour sélectionner les meilleures variétés de fruits à confiture, il produit désormais une gamme de confitures biologiques issues presque exclusivement de fruits de saison récoltés sur le verger familial (framboise, banane, noix, raisins...). De quoi accompagner parfaitement les pains et brioches produites par ailleurs pour le plus grand plaisir des gourmands du village et des alentours!

HORAIRES D'OUVERTURE :

Dimanche 9h-12h
(commande avant samedi midi)

Lundi 16h-18h
(commande avant samedi midi)

Jeudi 16h-18h
(commande avant mardi minuit)

En dehors de ces horaires, des casiers sont à disposition sur place pour pouvoir récupérer sa commande sans contraintes à partir de 7h du matin.

Réservation par téléphone ou e-mail :

04 75 25 27 93

aupainvivant@hotmail.fr

Sites Web :

www.aupainvivant.fr www.walterb.fr



ALICIA GIRODET

Alicia Girodet, 23 ans, est une jeune Charpenoise pleine d'énergie et de projets. Après un CAP et un Bac Pro Esthétique pour apprendre le métier d'esthéticienne, Alicia poursuit avec un BTS pour parfaire sa formation au niveau de la gestion d'entreprise. Fille du plombier-chauffagiste bien connu à Charpey Fred Girodet, elle a la fibre entrepreneuriale en elle et savait qu'elle souhaiterait se mettre à son compte tôt ou tard. Après 2 années passées à travailler dans divers spas et instituts en France et à l'étranger, la COVID interrompt ses voyages et c'est à ce moment-là qu'elle décide de créer « Alicia Esthétique ».

Pour le moment, elle accueille ses clients au domicile familial situé 515 chemin de Bejalas à Charpey. Ce cadre chaleureux et personnel lui permet de créer les conditions d'échanges et de simplicité propices à la détente autour d'un thé ou d'un jus de fruit. Car Alicia aime discuter, comprendre et prendre soin de ses clients

pour offrir une prestation personnalisée et « sublimer votre beauté naturelle », tout en douceur.

Alicia propose un large éventail de prestations esthétiques :

- Épilations avec cires adaptées à chaque zone du corps pour un meilleur confort (de 8 à 21€)
- Manucure avec vernis à ongle semi-permanent (20€)
- Soins du visage (Cattier, la Rosée et sultane de Saba) après un diagnostic de peau comprenant nettoyage, gommage, massage, masque et crème de jour (de 43 à 78€)
- Massages corps personnalisés au choix relaxant, sportif, drainant, tonifiant ou énergétique... Avec diverses huiles de massages sultane de Saba appelant aux voyages et à la détente. (de 55 à 66€)

En parallèle, Alicia poursuit sa formation pour apporter continuellement de la nouveauté à son institut et se renouveler. (Elle se formera par exemple au massage anti-âge Japonais Kobido en mars)

Très connectée et résolument dans son temps, elle propose régulièrement des offres, concours et ateliers à thème sur Facebook, Instagram et son site web.

A noter qu'Alicia propose des bons cadeaux à offrir. Une chouette idée cadeau pour la St Valentin et anniversaires à venir!

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi de 8h à 20h

Prise de rendez-vous par téléphone au
06 61 96 40 89,

www.alicia-esthetique.fr



MAIRIE DE CHARPEY

1, place de la Mairie

26300 CHARPEY

Tél. : 04 75 59 80 55

Courriel : mairie@charpey.fr

Horaires d'ouverture

- lundi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- mardi : 8h30-12h30
- jeudi : 8h30-12h30
- vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
- samedi : 10h00-12h00
(1^{er} et 3^{me} samedi du mois sauf juillet / aout)

<http://charpey.fr>



<https://www.facebook.com/mairiedecharpey/>



■ CRÉDITS

Directrice de la publication : Lydie Veisseix

Date de parution : Janvier 2021

Tirage : 670 exemplaires.

Création graphique : Josselin Grange

Photo de couverture : Nicolas Roux

Impression : AJC Chabeuil

Imprimé sur papier recyclé